

PER
P208
E. J.
13

A. B. J. B.

Vol. IV

DÉCEMBRE 1905

N° 4

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

121—Le Canada en France	ADJUTOR RIVARD.
126—Echos des Fêtes de Jacques Cartier	
132—Bibliographie du Parler français au Canada	{ JAMES GEDDES, jr. ADJUTOR RIVARD.
140—Séance de la Société du Parler français au Canada, 12 décembre 1905.	
142—Les mots populaires dans la littérature canadienne- française	L'Abbé F.-X. BURQUE.
146—Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc., des Canadiens au XVIIIe siècle	Le P. POTIER, S. J.
150—Lexique canadien-français (<i>suite</i>)	LE COMITÉ DU BULLETIN.
154—Sonnet normand	Ch.-Th. FÉRET.
155—Livres et revues	{ A. RIVARD-LAGLANDERIE A. L.
160—Anglicismes	LE COMITÉ DU BULLETIN.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (gâteau); *s* = *s* dure (*sa*); *œ* = *eu* français (heureux); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ï* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *ε* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l'* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *k'* (son voisin de *k+y*), *g'* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t'*, *d'* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *œ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *à* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a'*, *i'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

LE CANADA EN FRANCE

Paul-Louis COUCHOUD. *Au Canada français.* Dans la *Revue Bleue*, Paris, 20 mai 1905, pp. 634-639. Conférence faite à la Sorbonne pour la Société des Amis de l'Université de Paris, le 2 mars 1905.

M. Couchoud a vu le Canada, « grande forêt dans laquelle on a commencé, depuis deux siècles ou trois, par le fer et par la charrue, à faire quelques éclaircies »; il dit ses impressions.

Quand il prit, à New-York, le train pour Montréal, il avait un sentiment de très vive curiosité: il désirait voir par lui-même « jusqu'à quel point les Canadiens-Français étaient restés français »; son premier souci était de savoir s'il allait trouver, ici, « une vieille province de France ». M. Couchoud paraît avoir été quelque peu désappointé.

On s'aperçoit, dit-il, que le train a passé la frontière canadienne à un premier détail. Les passages à niveau d'Amérique n'ont pas de garde barrière, mais un simple poteau avec l'inscription: *Railway Crossing*. Dans la province de Québec, le poteau porte en outre cette inscription française: *Traverse de chemin de fer*. Je saluai cette première manifestation de notre langue, tout en me demandant si, en France, nous aurions dit cela de la même façon. A une gare, j'eus le temps de lire une autre inscription: *Prohibé d'outrepasser les prémisses*, mais il me fallut, pour comprendre, me rappeler que *premisses*, en anglais, veut dire les talus du chemin de fer.

Cette traduction nouvelle de l'anglais *premisses* me rappelle l'article d'un grand dictionnaire encyclopédique publié à Paris, où l'on signale comme expression franco-canadienne *ferry-boat*, en ajoutant que cela veut dire *bateau de fer*! *Ferry-boat*=bateau de fer, *premisses*=talus de chemin de fer, ces deux traductions sont aussi amusantes l'une que l'autre.

A Montréal, M. Couchoud eut une déconvenue:

Cette ville a incontestablement l'aspect anglais ou écossais. Les Canadiens-Français y sont bien en majorité, mais ils sont relégués dans les faubourgs. Tout le quartier central est anglais. En suivant mon chemin, j'aperçus quelques enseignes françaises, mais rédigées dans cette langue un peu spéciale dont j'avais

déjà fait l'expérience: *Hardes faites* pour Vêtements de confection, *Marchandises sèches* pour Mercerie, *Friseur* pour Coiffeur. Les bribes de conversation que je saisisais étaient en anglais. Je me décidai pourtant à aborder en français un passant, et je lui demandai la rue Sainte-Catherine. Il me répondit: *Oh! il y a un bout de chemin. Mais prenez ce char, et puis il n'y a pas de soin.* Je lui demandai: *Ce tramway?* Il répondit: *C'est correct!*

Il est regrettable que M. Couchoud n'ait pas jugé bon d'expliquer aussi ce que veut dire, en anglais, le mot *char*. . . . pour faire le pendant de *premisses*.

Je fus à la rue Sainte-Catherine, continue M. Couchoud, j'y pris mon logement, et après un peu de temps, par les conversations que j'entendis, par les journaux que je lus, j'eus une notion de ce qu'était cette langue française du Canada, où surnagent sans doute quelques mots de la vieille langue, mais qui est surtout étouffée sous les anglicismes. Le plus curieux est qu'on fait la chasse aux mots anglais. Au lieu de *square*, on dit carré, au lieu de *rails* lisses, au lieu de *wagon char*, qu'on prononce copieusement châr. Un wagon-restaurant est un *châr-réfectoire*, un *sleeping-car*, un *châr-dortoir*. Mais, pendant qu'on pourchasse les menues expressions, c'est le génie même de la langue anglaise qui s'introduit dans la place. On dit: *moi pour un* pour: quant à moi, *il n'y a pas de soin* pour: ça va bien. Un ministre est *supporté* par une forte majorité; la purée de pommes de terre s'appelle: *patates mâchées* et toutes les phrases sont scandées de l'éternel: *C'est correct!* traduction inélégante du *All right* britannique.

Cela s'appelle là-bas parler la langue de Bossuet. . .

Le dernier trait ne nous émeut pas; on a si souvent réédité cette plaisanterie! . . .

M. Couchoud n'a-t-il pas, comme beaucoup de voyageurs, jugé *après trop peu de temps*? On ne connaît pas le parler d'un peuple, pour avoir visité ce peuple et avoir fait un court séjour dans le pays qu'il habite. Avant de porter un jugement sur une langue, il faut vraiment l'avoir étudiée longtemps et avoir fréquenté beaucoup chez ceux qui la parlent. Par les *conversations qu'on entend*, par les *journaux qu'on lit*, dans le *quartier anglais* d'une ville à l'*aspect incontestablement anglais*, on ne saurait, en *peu de temps*, prendre une idée suffisante de ce qu'est une langue parlée par plus d'un million d'individus sur toute l'étendue d'un immense territoire.

Que l'anglicisme soit en train de corrompre le parler des villes, cela est malheureusement vrai; on pourrait en fournir des preuves plus convaincantes que les expressions citées par M. Couchoud. Mais de là faut-il inférer que la «langue française du Canada» se meurt, est étouffée sous les anglicismes? Le langage du commerce et de l'industrie, le parler qui est en contact habituel

avec l'idiome étranger, constitue-t-il à lui seul la « langue française du Canada » ? L'anglicisme n'a guère pénétré dans nos campagnes, et c'est là qu'il faut aller chercher la *vieille province de France*. On n'y trouve plus sans doute le « *bailli* qui applique encore la coutume de Paris », mais des traditions, des légendes, des coutumes, des expressions, des tournures, une prononciation, qui rappellent à l'observateur consciencieux la Picardie, la Normandie et le Perche, la Saintonge, l'Aunis et le Poitou, le Maine, le Berry et l'Île-de-France, toutes les provinces du nord, de l'ouest et du centre. Le peuple de nos campagnes, notre peuple d'*habitants* (ce nom a de la naissance) ne parle pas dans toute sa pureté la langue académique d'aujourd'hui non plus que celle de Bossuet, mais par contre il ne connaît pas les innombrables expressions anglaises dont l'usage se généralise en France ; il lui faut parfois employer un mot anglais, mais il le francise, et de *meeting* il fait mitaine, de *climber* clameur, de *drive* drave, de *peppermint* papermane, de *pouding* poutine ; il prononce *char*, il est vrai, mais aussi *fanau* comme autrefois on disait *journal* qui n'est disparu du dictionnaire de l'Académie qu'en 1762, *leuvre* (lèvre) comme au XVI^e siècle où l'*e* suivi de la labiale *v* donnait souvent *e* féminin, *mère* comme ce mot était écrit par l'Académie en 1740, *porceline* que Richelet a signalé au XVII^e siècle, *main* par l'*e* fermé nasalisé qui marque l'étape immédiatement antérieure à l'étape française actuelle et remonte au XVI^e siècle, *grandmère* (grammaire) que Chifflet en 1659, Hindret en 1696, relevaient dans la prononciation des honnêtes gens, *charcher* comme Robert Estienne écrit ce mot, etc., etc. ; il dit peut-être *il n'y a pas de soin* et *c'est correct*, mais, s'il lisait les journaux de Paris, il ne comprendrait, pas plus que M. Couchoud n'a compris le mot « char », ni *racing-club*, ni *road-cart*, ni *sporting-gazette*, ni *wharf*, ni *skatingwoman*, ni *walk-over*, ni *cold-cream*, ni *flint-glass*, ni *cowpox*... Ce sont là sans doute de menues expressions auxquelles il est « curieux » de nous voir « faire la chasse » ; mais nous pensons, dans notre naïveté et notre ignorance des choses, que, si notre porte est fermée aux mots anglais inutiles, le génie même de la langue anglaise aura plus de peine à s'introduire dans la place. Notre peuple ne connaît pas toutes les ressources du français, mais il dira, par exemple, *un clair d'étoiles* (par analogie avec « un clair de lune »), *la terre est fermée* (en parlant de la terre nourricière qui, à l'automne, gèle et se refuse au soc de la charrue), *prendre beaucoup de mie* (pour

labourer profondément, comparant la terre à un pain dont la surface serait la croûte et l'intérieur la mie), *marcher sur l'abel* (aubier) *du chemin* (comparant la trace des voitures dans un chemin à un tronc d'arbre, dont l'empreinte des roues serait l'écorce, l'empreinte du cheval le cœur, et les deux lisières entre la trace du cheval et celle des roues, l'aubier), *à la brunante* (pour à-la brune), *que Dieu vous le rende beaucoup* (pour remercier un bienfaiteur)... Et tout cela ne me paraît pas trop contraire au génie de la langue française. L'*habitant* canadien-français ne sait ni *fiwocklocker* ni *struggleforlifer*, mais son vocabulaire est plein de mots, son parler plein de tours tirés des dialectes d'oïl; il connaît le *cintré* des Manceaux et l'*about* des Berriards; il *débagage* avec les Normands et *décaniye* avec les Saintongeais; c'est un vieux paysan de France *tout récopié*, *avenant*, *gingeollent*, mais un peu *bagoulard*; *à cœur de jour*, tout d'une *bauche*, sans *décesser*, il travaille, pousse le *godendard*, *berdasse*, soigne ses poules qui *s'accouvent*, *engrange* sa récolte dans la *tasserie*, mange sa *frigousse*, le soir venu, et, quand l'*endormitouère* le prend, bien qu'il ne soit pas *casuel*, *s'abrie* chaudement sous la *catalogne*; s'il n'amasse *pas guère* d'argent, il a toute une *trâlée* d'enfants, qui parlent comme lui... Et rien de cela n'a couleur anglaise, et tout cela est emprunté aux bons, aux pittoresques, aux savoureux patois français, plus réguliers souvent dans leurs évolutions que la langue officielle de Paris...

Le parler français au Canada peut bien courir danger de se corrompre, mais il n'est pas encore étouffé sous les anglicismes.

C'est ce que M. Couchoud aurait constaté, s'il avait pratiqué davantage nos paysans.

Pourtant, M. Couchoud a visité un village canadien, Saint-Raymond. Il y a passé quelques heures. Les observations sont intéressantes et justes, qu'il fait sur la vie de l'*habitant* canadien-français; mais il ne dit rien de son langage, et donc laisse croire que dans nos campagnes aussi la langue française se meurt, est morte. Cependant, il a cru retrouver là quelques « survivances de l'ancien régime »: chansons populaires, formulettes d'enfants, qui lui ont donné « le sentiment d'être dans un pays qui n'est pas la France et qui lui ressemble beaucoup ». A Québec, même, il a cru « retrouver Nantes ou Saint-Malo », pour diverses raisons dont la principale paraît être que c'est « la ville où l'on a le temps » et où l'élément français absorbe l'anglais.

C'est que M. Couchoud a les meilleures intentions du monde. Sa conférence montre qu'il a ressenti un mouvement sympathique pour nous. Nous n'aurions vraiment rien à lui reprocher, s'il n'avait pas jugé notre parler à volée de bonnet, et aussi s'il avait pris, pour étudier notre passé, un autre guide que Lahontan. ⁽¹⁾

Adjutor RIVARD.

(1) « Parti du Béarn à l'âge de dix-sept ans pour venir au Canada comme simple volontaire dans les troupes de la marine, il habite tour à tour Québec, Montréal, le Détroit, Michillimakinac. Il assiste à deux campagnes sans trouver à s'y illustrer. Commandant de garnison, il abandonne lâchement son poste... Réfugié en Hollande, il écrit contre sa patrie et ceux de sa race, des pamphlets remplis de fiel, se donne hypocritement la gloire de découvertes imaginaires. » J.-Edmond Roy, *Le baron de Lahontan, Mém. de la S. R. du Canada*, section I, 1894, pp. 63-64.

« Le soin que Lahontan prenait d'observer tout autour de lui, nous a valu certainement des pages utiles. Mais ce qui gâte tout chez lui, c'est le dénigrement haineux et de parti pris, ce sont les faits présentés souvent d'une manière perfide. La complaisance avec laquelle tous les auteurs ennemis de la France ont cité Lahontan nous indique bien quel soin doit prendre le lecteur de le contrôler sans cesse. » *Ibid.*, p. 165.

« Lahontan peut être appelé un homme en avant de son siècle, car il avait l'esprit caustique. Il disait ordinairement la vérité quand il n'avait pas de raison de faire autrement, et cependant, il était capable parfois de mensonges prodigieux. » PARKMAN, *Frontenac*, p. 105.

ÉCHOS DES FÊTES DE JACQUES CARTIER

La Revue de Bretagne publie, dans son numéro d'octobre, un compte rendu fort intéressant des fêtes de Saint-Malo, et dont nous croyons devoir reproduire les principales parties. L'Abbé A. Millon, chroniqueur à la plume alerte et finement taillée, a assisté à ces fêtes, et il nous les présente comme « une fêerie en trois tableaux: A la Cathédrale. — Sur les remparts. — Au vieux manoir. »

I. **A la Cathédrale.**—Quand on veut exalter un héros, il faut le prendre tout entier et honorer en lui tout ce qui a fait sa gloire et son génie. Avant d'être un intrépide marin, un grand Français, Cartier fut un grand chrétien, un homme de foi profonde: il convenait donc que ce fut d'abord à l'église qu'on lui rendit hommage; c'est là qu'on devait mettre en relief son âme si mystique, si croyante, et à cause de cela si généreuse. La cathédrale de Saint-Malo, riche de tant de souvenirs, était bien indiquée pour entendre son premier éloge: ses voûtes gothiques durent recevoir les épanchements de son cœur d'enfant; c'est sur son parvis qu'il vint solliciter la bénédiction de son évêque avant de partir pour son mystérieux voyage, et c'est quelque part, cachés sous l'une de ses dalles, que reposent ses ossements blanchis. Aussi le vieux temple avait-il mis toutes ses parures pour ce jour solennel: des drapeaux bretons et canadiens, mariés à des drapeaux tricolores, le pavoyaient au-dehors comme au dedans et leurs vives couleurs semblaient rajeunir ses sombres arceaux de granit.

A dix heures, le Cardinal Archevêque de Rennes monta à l'autel et commença la messe, à la fin de laquelle le chanoine Janvier parut dans la chaire.

D'une voix sonore et harmonieuse qui parvenait à toutes les extrémités de la cathédrale, il commence par l'exposé de cette idée générale que « le patriotisme et la religion sont les deux sentiments qui ont imprimé les plus sublimes transports à l'activité humaine »; puis après avoir salué Saint-Malo, « qui dans les annales de la Bretagne a la page la plus originale et la plus glorieuse; dont la vie est une épopée si extraordinaire, qu'elle a commandé l'admiration du monde entier », il annonce les deux

parties de son discours ; l'idéal patriotique de Cartier et son idéal religieux : comment il servit la France et comment il servit l'Église. Son rêve de Français fut d'accroître sa patrie et, pour atteindre ce but, il lutta avec opiniâtreté contre toutes les difficultés, renversa tous les obstacles. Il eut à vaincre « cette science borgne qui nie tout ce qui n'est pas renfermé dans le cadre étroit de sa vision, l'indifférence ennemie de tout effort, le scepticisme dont le rôle est de décourager toutes les énergies » ; il eut à combattre contre la mer, « cette puissance brutale qui se joue cruellement de ses plus passionnés amants » ; contre l'horrible scorbut qui décima son équipage ; contre les indigènes enfin qu'il sut civiliser en se présentant à eux comme « le héraut de la charité, en faisant luire sur les côtes sauvages l'aurore de la vérité et de la paix ».

Son rêve de chrétien fut d'étendre le règne du Christ. Dans sa lettre à François I^{er} il se proclamait le pionnier de l'Évangile. Ce n'était pas un vain mot. Son expédition cimentait pour des siècles l'alliance du drapeau et de la croix. Le drapeau, il l'éleva bien haut sur ses nouvelles conquêtes ; la croix, il la plaça sur la poitrine de ses matelots, sachant que le chrétien ne saurait trahir et que « sa fidélité à Dieu aurait pour corollaire sa fidélité au Roi, c'est-à-dire à la France ».

Ces quelques lignes ne donneront qu'un pâle résumé de cette magnifique page d'histoire ; mais ce que surtout elles ne sauraient rendre, c'est le geste large de l'orateur de N.-D. de Paris, ce sont les termes enflammés dont il se servit pour flétrir l'internationalisme, pour réclamer des croix « sur les poitrines vaillantes pour les exalter, sur les poitrines fragiles pour les soutenir, dans les champs, au détour des chemins, partout... afin que partout domine l'idée de la Rédemption qui éclaire le monde et qui l'embrase ». A plusieurs reprises il sut atteindre les sommets les plus hauts de l'éloquence et, si les applaudissements eussent été permis dans une pareille enceinte, ils auraient éclaté vingt fois pour traduire les impressions de l'auditoire. Y avait-il des incroyants à cette cérémonie ? Je ne sais ; en tout cas ils ont pu se convaincre, en voyant les envolées de cette voix si passionnément convaincue faire tressaillir et vibrer ces milliers d'âmes, que la foi est le plus puissant des leviers et que si l'Église a de maternelles tendresses pour aimer ses enfants, elle sait trouver des accents incomparables pour célébrer ses héros !

II. Sur les remparts.—Le second acte, la solennité officielle, avait pour décor : Saint-Malo avec des centaines de drapeaux flottant au vent, la baie de Dinard sillonnée de vapeurs et de yachts aux voiles étincelantes, et puis le grand Bé, Cézembre, et puis la mer,

Miroir où l'Infini contemple sa pensée,

caressant ce vaste panorama de ses flots verdâtres. Sur le terre-plein de la Hollande le monument avait été dressé; les milliers de personnes qui l'entouraient se découvrirent, et au chant de la *Marseillaise*, aux grondements des canons de l'escadre, le voile de la statue tomba. Elle est vraiment belle, cette statue, où George Barreau a mis le meilleur de son art. Le capitaine malouin, enveloppé dans un «caban» qui recouvre le pourpoint tailladé, les manches ouvertes et la fraise au col, debout à l'arrière de son navire, tient d'une main ferme la barre du gouvernail à tribord. La hache d'abordage pend à son côté; les yeux profondément enfoncés dans leurs orbites, le front aux artères tendues, pensif, il semble scruter de mystérieux horizons. Tout était prêt pour l'inauguration qui devait être une sorte de tournoi oratoire; la lice était ouverte; les acteurs n'avaient plus qu'à entrer en scène.

Monsieur Brice, président du Conseil général, rend hommage au poète délicat qui, après avoir chanté si délicieusement la Bretagne, s'attache avec tant d'amour à la glorification de ses grands hommes, exalte le beau geste de Botrel, s'en allant au Canada avec sa «Douce», quêter pour Jacques Cartier; et salue les représentants de la marine et de l'armée, «qui sont une même école de dévouement, d'héroïsme et d'honneur».—Tiercelin, en une langue d'une pureté et d'une finesse inimitable, fait l'histoire de l'expédition de celui dont le bronze vient d'immortaliser les traits et énumère les principaux concours qui ont assuré la réussite de cette entreprise.—Monsieur Brémont lit, avec la perfection qui est le privilège de ce merveilleux diseur, un poème d'un Canadien, William Chapman, qui se termine par cette strophe :

La poésie et l'art, ô fécond mariage!
 Ont conçu ce tardif, mais éclatant hommage;
 Et tout fier comme vous de votre fier succès,
 Répétant un grand cri qui vibre au nouveau Monde,
 Je vous jette, à travers la grande mer qui gronde,
 Le bravo délirant du Canada français.

Celui que Tiercelin vient d'appeler « un messager de patriotisme et de poésie », celui à qui en somme on devait cette statue et qui trop modestement se cachait dans un coin, Botrel monte à la tribune. Il déclame avec la voix chaude, avec le cœur qu'on lui connaît, une pièce admirable. Le Maire de Saint-Malo se fait l'interprète de la joie commune en ce jour mémorable et termine par cette phrase, qu'il lance avec une réelle émotion : « Messieurs, pour témoigner au Ministre du Canada notre admiration et notre reconnaissance, je vous propose de lui donner le titre et de le proclamer citoyen de Saint-Malo. »

M. Turgeon se lève alors, serre la main de M. Jouanjan, et commence son discours. Parmi ceux qui ne connaissent pas le Canada ou qui avaient oublié qu'à travers les vicissitudes du temps il est resté vraiment la Nouvelle-France, l'apparition du premier ministre excita un certain scepticisme. Mais il avait à peine ouvert la bouche, que l'hésitation fit place à un enchantement sans cesse grandissant. La foule comprit, sentit, qu'elle avait devant elle un grand Français et un grand orateur, possédant avec un amour passionné pour notre pays tous les dons de l'éloquence : le souffle, l'élévation, la variété des images, le geste, le mouvement et la fascination. Il montre qu'il connaît à fond notre littérature, lorsqu'il rappelle que le fantastique voyage de Pantagruel ne fut qu'un pastiche de ceux du célèbre découvreur. Avec une sorte d'orgueilleuse fierté, il prouve que Cartier fut le missionnaire du Canada et qu'il fut de plus un précurseur : « Lafayette et Franklin ne firent que l'imiter sur les terres américaines ; aussi n'est-ce pas la statue de la Liberté qu'on aurait dû ériger dans le port de New-York, mais la statue de la France. » Puis ne craignant pas d'aborder la grave question de la politique coloniale, il décrit le Canada, maître de lui, reconnaissant à l'Angleterre de lui imprimer, sous les apparences d'une domination qu'elle a le tact de faire sentir à peine, son prodigieux génie commercial ; mais, gardant son âme, toute son âme, à la France, à la Mère Patrie.

Jusque-là la foule, entraînée par la chaleur communicative de l'orateur, avait haché d'applaudissements chacune de ses phrases ; mais quand, d'une voix sourde où passaient des plaintes d'une poignante tristesse, M. Turgeon parla de la séparation de 1763, alors qu'après avoir flotté deux cents ans sur le Canada,

Notre drapeau français, trempé de pleurs amères,
Ferma son aile blanche et repassa les mers ;

quand il dépeignit le deuil des Canadiens « à cette heure sanglante où l'ange de la douleur visita votre patrie et lui enleva deux filles de sa pensée, qui lui furent brutalement arrachées par des défaites imméritées », l'enthousiasme devint du délire. La multitude empoignée, électrisée, se leva d'un bond, les mains tendues, les yeux pleins de larmes; des acclamations frénétiques éclatèrent comme un tonnerre; et cette indescriptible ovation, dont rien ne saurait donner une idée, dut prouver au ministre qu'il avait atteint son but et qu'il avait été compris. Ah! c'est que ce n'était pas seulement une magnifique harangue, qu'il venait de déliter; c'était une véritable et solennelle profession de foi qu'il venait de faire. Personnification vivante de la mâle ardeur canadienne de ses juvéniles espoirs, c'était plus que l'affection banale et la pensée reconnaissante de la nation sœur qu'il venait apporter à la France; c'était son cœur, son cœur resté tendre, libre et fidèle, qu'il venait de lui donner et de lui donner pour jamais!...

III. Au vieux manoir.—Dans le troisième tableau, l'Abbé Millon raconte le pèlerinage à la curieuse gentilhommière de Limoilon en Saint-Ideuc, demeure de Jacques Cartier: « Tiercelin, M. Dupont, Botrel, M. Fabre-Surveyer se firent chaleureusement applaudir et M. Turgeon eut accomplir un véritable tour de force en montrant qu'il pouvait apprendre trois cents vers—ce qui n'est pas banal pour un ministre,—mais encore qu'il savait les réciter avec un talent qui rendrait jaloux un Got, un Mounet, un Brémont ou un Coquelin,—ce qui est encore plus stupéfiant. »

Enfin, ce compte rendu, si élogieux pour nos compatriotes, se termine par les considérations suivantes :

Tels furent les trois principaux actes de cette apothéose. Pour être complet, il faudrait y ajouter les banquets, les séances du Casino, où Bretons et Canadiens affirmèrent si hautement la « communion de leurs âmes fraternelles ». Et, si, en terminant, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces fêtes radieuses, nous pouvons affirmer que leur succès a dépassé toutes les espérances. Ce succès est dû d'abord au comité, dont l'entêtement invincible, la sage habileté, l'aimable souplesse et l'éloquente persuasion surent réveiller la confiance des plus découragés, écarter des oppositions parfois perfides et venir à bout d'obstacles sans cesse accumulés. Il est dû ensuite au pays qui, avec tant de bonne volonté, avec un si généreux entrain, se leva tout entier, comme un seul homme, sans esprit de partis, sans distinction d'opinions, pour célébrer la mémoire de son glorieux compatriote.

Il en a été récompensé; ces deux journées-là resteront au rang de ses meilleurs souvenirs, comme elles seront son honneur vis-à-vis la postérité; rien ne leur a manqué.

Et pourtant quelques-uns ont regretté que le gouvernement n'ait pas voulu déranger un de ses ministres, — fut-ce le plus minuscule; — alors que le Canada avait envoyé un des siens, — et non le moindre, — à Saint-Malo. Rien dans la vie du grand capitaine ne le recommandait précisément à l'admiration de nos déchristianisateurs et sa gloire ne s'en porte pas plus mal, au contraire! Et puis je ne vois pas du tout un de nos maîtres actuels à côté ou en face de M. Turgeon. Un Thompson, un Dubief, un Rouvier aurait fait là piètre figure, — il y a des voisinages si compromettants! — et qu'aurait dit un de ces hommes d'état, s'il eût entendu le ministre canadien s'écrier avec toute sa liberté et toute sa foi: «C'est la religion qui a conquis notre pays à la civilisation; c'est à l'ombre de la religion qu'il s'est développé et qu'il continue de vivre pour sa plus sûre prospérité». Décidément la République a prudemment agi en ne se faisant pas représenter et loin de l'en blâmer, je serais tout disposé, par amour-propre national, à l'en féliciter. Non, rien n'a manqué à ces fêtes, pas même un ministre français. Elles ont été une grande manifestation patriotique, un spectacle émouvant, bien reconfortant au milieu de nos temps si troublés; elles ont été dignes de la France, de la vraie France *toujours fidèle*; elles ont été dignes de la Bretagne *qui se souvient*.

BIBLIOGRAPHIE

DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

(Suite)

1875

70.—Benjamin SULTE. *Le mot «Shawinigan»*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 14 octobre 1875, t. VI, No 41, p. 489.

L'auteur discute diverses étymologies possibles du mot *Shawinigan*, et adopte l'étymologie par l'algonquin.

71.—C. LÉPINE. *On demande une académie en Bas-Canada*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 18 novembre 1875, t. VI, No 46, p. 543.

Quelques locutions vicieuses sont signalées.

72.—H. DE LAMOTHE. *Voyage au Canada*. Dans *le Tour du Monde*, Paris, 1875, t. II, *passim*.

V. p. 107: «En approchant, on entend bientôt le doux parler de France qu'un accent tout particulier souligne sans le défigurer. . . Un isolement de cent ans d'avec la métropole a pour ainsi dire cristallisé jusqu'à ce jour le français du Canada, et lui a fait conserver fidèlement les expressions en usage dans la première moitié du XVIII^e siècle; mais ce serait une injustice de dire, comme l'ont fait certains voyageurs, qu'au Canada l'on parle le patois normand. Tous les mots, ou peu s'en faut, dont se sert le Canadien, se trouvent dans nos dictionnaires. Son langage est plus correct que celui qu'on parle dans nos petites villes.»

Cf. No 96.

73.—L'Abbé P. LAGACÉ. *Cours de lecture à haute voix*. Montréal (Sénécal & Fils), 1875, in-12, 144 pp.—*Traité de prononciation française extrait du Cours de lecture à haute voix*. Montréal (Sénécal & Fils), 1875, in-12, 64 pp.

Ouvrages souvent réimprimés, calqués sur le *Traité de prononciation française* de Morin (de Clagny), et accompagnés d'un *Avant-propos* où sont signalés les principaux vices de prononciation des Canadiens français.

Cf. *l'Opinion publique*, 30 septembre 1875, t. VI, p. 465; le *Journal de l'Instruction publique*, août et septembre 1875, t. XIX, Nos 8 et 9, p. 136.

74.—GAULDRÉE-BOILEAU. *Paysan de Saint-Irénée (Bas-Canada, Amérique du Nord)*, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en 1861 et 1862. Dans la collection *les Ouvriers des deux mondes*, études publiées par la Société internationale des études pratiques d'économie sociale. Paris, 1875, t. V, 1^{re} partie, N^o 39, pp. 51-108.

V. pp. 103-104, *Note G*: Remarques sur les mots et expressions en usage. «Tous les habitants de Saint-Irénée parlent français, et le parlent même plus purement qu'on ne le fait généralement dans les campagnes de France.» Quelques particularités cependant: emploi de mots vieilliss et de tournures de phrases surannées, prononciation un peu différente de celle de France, introduction dans le langage d'expressions anglaises que l'usage a francisées. Quelques exemples: *Je dévire la tête* (je détourne la tête), *mon cheval est amarré de façon à ne pas grouiller* (mon cheval est attaché de façon à ne pas bouger), *espérez un instant* (attendez un instant), *tu me fais nuisance* (tu me fais du dommage), *c'est de valeur* (pour exprimer le regret que cause un événement fâcheux), *une créature* (une femme); si la roue d'un moulin est dérangée, le meunier se plaindra que son moulin est *en démence*. Beaucoup de locutions maritimes, qui se retrouvent encore dans les ports de mer de France. La prononciation ressemble à celle des paysans de la Basse-Normandie. Le français des campagnes est peut-être plus pur que celui des villes, de Montréal surtout, où les envahissements de la langue anglaise sont incessants.

Saint-Irénée est une paroisse située dans le comté de Charlevoix sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

L'auteur de cette monographie était consul général de France à New-York.

75.—LUCIANO CORDEIRO. *L'Amérique et les Portugais*. Dans le *Compte rendu du Congrès des Américanistes*, 1875, t. I, p. 475.

Origine basque du nom *Canada*.

1876

76.—G. DE MOLINARI. *Lettres sur les États-Unis et le Canada*. Paris (Hachette & C^{ie}), 1876, in-18, 365 pp.

V. pp. 117-118. A Montréal, on lui a demandé s'il était bien, s'il avait fait une bonne marche; on lui a dit de ne pas se donner le trouble de chercher la clef de sa chambre, etc.

77.—J.-M. LE MOINE. *Quebec Past and Present. A History of Quebec, 1608-1876*. Québec (Augustin Côté & C^{ie}), 1876, in-8, XV+466 pp.

V. *Appendice*, p. 455: Reproduction de la note de PARKMAN sur l'origine du nom de Québec (N^o 51a).

78.—ERNEST GAGNON. *Lettres de voyage, reproduite du Courrier du Canada et augmentées de quelques notes*. Québec (P.-G. Delisle), 1876, in-8, 124 pp.

Lettres écrites d'Europe, en 1872 et 1873.

V. p. 29: «Voulez-vous savoir dans quelle partie de la France le langage ressemble le plus à celui du Canada? Ce n'est ni dans la Bretagne, ni dans la Normandie, mais c'est à Chartres et dans toute la Beauce, et peut-être aussi dans le Perche. Les Chartrains prononcent: *Français, avoir, Versailles* exactement comme les Canadiens.»

79.—(Oscar DUNN). *Le Canada à l'Institut de France*. Article s. s. dans le *Journal de l'Instruction publique*, Québec, août 1876, t. XX, N° 8, pp. 119-120, et dans *l'Opinion publique*, Montréal, 24 août 1876, t. VII, N° 32, p. 374.

Critique de l'article de Francisque Michel (N° 63.)

Réimprimé dans *Dix ans de Journalisme* (N° 80).

80.—Oscar DUNN. *Dix ans de Journalisme*. Montréal (Duvernay frères & Dansereau), 1876, in-8, 278 pp.

V. pp. 259-277: «*A propos du patois canadien*. Si les Canadiens ont l'accent normand, ils ne parlent pas le patois normand. L'ennemi du français au Canada n'est ni le patois, ni l'archaïsme, mais l'anglais, maître du commerce et de l'industrie, et qui s'introduit dans la langue des Canadiens. Les voyageurs français n'ont fait, la plupart, que des récits fantaisistes de leurs voyages au Canada, au point de vue de la langue parlée dans ce pays. Dunn accuse de mauvaise foi Francisque Michel en particulier (V. Nos 63 et 79), montre les erreurs de cet écrivain, et, par des citations, établit que ce qu'il y a de vrai dans son article est emprunté aux *Mélanges* de Larue (N° 56).

81.—Justin AMÉRO. *L'Anglomanie dans le français et les Barbarismes anglais usités en France*. Paris (Baudry), s. d., in-12, 70 pp.

V. p. 18. Il voudrait qu'on emploie le mot *liss* au lieu du mot *rail*. «Les Français du Canada...qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, s'en souviennent, de ce mot, et l'emploient de préférence à *rail*», qui est anglais. P. 23: Le mot *lacrosse* «est d'invention franco-canadienne». P. 61: L'auteur traduit *Dominion* par «Confédération, Ligue ou État». P. 70: Il met au même rang le langage des Français «du Canada, de la Louisiane et de l'île Maurice».

1877

82.—James ROY. *The French language in Canada*. Dans les *Canadian Illustrated News*, Montréal, 27 octobre 1877, t. XVI, N° 17, pp. 258 et suiv.

Article fouillé et documenté. Le franco-canadien n'est ni un dialecte, ni un patois, parce que le Canada français a une littérature, et que, si ses habitants ont une prononciation particulière, cette manière de parler ne tient à aucune

épellation particulière des mots écrits. Cette prononciation est différente de celle de Lyon et d'Orléans. Chaque région a ses expressions particulières, qu'on n'entend pas généralement ailleurs, et qui seraient réprochées en France; mais, dans son ensemble, la langue est la même de Gaspé à Manitoba. Nombreux témoignages. Coup d'œil sur l'histoire de la langue française jusqu'au XVI^e siècle. Lors de l'établissement de la colonie française au Canada, le français parlé à Paris était moins correct que celui des provinces d'où partirent les premiers colons. Le parler franco-canadien n'est ni un patois ni une langue corrompue, mais une forme du français qui se rapproche singulièrement des sources de cet idiome. Témoignages et dissertations pour le démontrer. Explication de certaines permutations qui se rencontrent dans la phonétique canadienne. Nombreux exemples montrant la pénétration de l'anglais dans la langue.

L'article du R^{ev.} James Roy contient une riche collection de produits phonétiques, de substituts lexicologiques, de locutions et de formes grammaticales particulières: *tombe* (remblai), *clairer un fossé*, *travail* (brancard), *baigne*, *crozignole*, *cordeaux* (guides), *bâtisse* (bâtiment), *défunt* (feu), *pataque*, *gadelle*, *ménage* (mobilier), *ouéseau*, *fouè*, *louè*, *'ien que*, *'iens 'cite*, *qu'ri*, *aneler* (agneler), *bandelière* (bandoulière), *lessie* (lessive), *ligneu* (ligneul), *aller à la drive* (dérive), *sink*, *coffée*, *mop*, *washboard*, *sauce-pan*, *factorie*, *stage*, *sulky*, *aspersions* (diffamations), *bill*, *appropriations* (octrois), *rappel d'une loi* (révocation d'une loi), *consistent* (conséquent), *entretenir des doutes*, *délivrer un discours*, *artichaut de Jérusalem* (topinambour), *faire application*, *anticiper un succès*, *gin*, *peppermint*, *sherry*, *ascertainer*, *acculer* (éculer), *agrayer* (agréer), *s'agripper* (s'agripper), *amancher* (emmancher), *arêcle* (arête), *caneçon*, *carnas* (cadenas), *castonade*, *chassepareille*, *rein de vent* (rumb de vent), *remaître germain* (remué de germain), *débarquer de cheval*, *tête d'oreiller*, etc

83.—Benjamin SULTE. *Notre langue*. Dans la *Revue de Montréal*, Montréal, décembre 1877, t. I, pp. 657-668.

Uniformité et unité du langage populaire canadien-français. L'article du R^{ev.} James Roy (V. N^o 82) est cité, ainsi que l'appréciation de quelques étrangers sur l'accent franco-canadien, de Francisque Michel entre autres (V. N^o 63), que l'auteur discute. «Notre plus grand défaut... c'est la manie de parler anglais, ou même d'introduire des anglicismes dans le langage ordinaire.» Posséder les deux langues est un avantage, mais «qu'on aborde l'anglais après avoir appris le français!»

84.—Jules LECLERC. *Un été en Amérique*. Paris (Plon), 1877, in-12.

L'auteur ne se sent en pays de connaissance qu'au Canada, où il retrouve les traditions et le langage de la mère patrie.

85.—FAUCHER DE SAINT-MAURICE. *De tribord à babord*. Montréal (Duverny frères & Dansereau), 1877, in-8, 458 pp.

V. pp. 205 et suiv. Court commentaire sur le parler d'un vieil Acadien de l'Anse-à-la-Cabane (Iles-de-la-Madeleine, golfe Saint-Laurent). A entendre parler

les Acadiens, on se croirait en Gascogne; ils disent : *une foâ* (une fois), *année* (année), *je pourrions* (nous pourrions), *je pensions* (nous pensions), *j'étions* (nous étions), etc.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 15, ou *KJ02*, p. I 307.

86.—L'Abbé J.-A. CHANDONNET. *Impression des ouvrages et des journaux canadiens*. Dans la *Revue de Montréal*, Montréal, décembre 1877, t. I, pp. 671-678, et janvier 1878, t. II, pp. 5-13.

A propos d'une lettre adressée à M. Benjamin Sulte par M. Charles de Bonnechose, l'auteur de *Montcalm et le Canada français* (V. *l'Opinion publique*, 22 novembre 1877, t. VIII, p. 553), où était signalée l'impression peu soignée des ouvrages canadiens, l'Abbé Chandonnet constate lui aussi que les livres imprimés au Canada « sont remplis de fautes », et il attribue ces fautes à l'ignorance plutôt qu'à la négligence. Il relève (t. I, p. 675) un certain nombre de barbarismes « dans les livres prétendus parfaits, dont les journaux ont fait tour à tour l'éloge ».

87.—ANON. Note s. t. et s. s., dans le *Monde*, Paris, 6 août 1877.

En commençant la publication, sous forme de feuilleton, du roman canadien, *Jean Rivard*, de A. Gérin-Lajoie, le journal *le Monde* fait quelques remarques sur cette œuvre et en général sur la langue française et la littérature au Canada. « Là, notre langue s'est conservée et développée, en gardant dans sa physionomie jusqu'aux particularités des provinces, d'où les Canadiens tirent principalement leur origine. »

1878

88.—Benjamin SULTE. *La langue française en Canada*. Conférence faite devant les membres du Cercle Montcalm, à Worcester, Massachusetts, États-Unis, le 8 juillet 1878, et publiée dans le *Travailleur*, Worcester, juillet 1878, *passim*.

La plus grande partie de ce travail est historique et « n'a rien du caractère d'une dissertation sur des points de grammaire ou autres, qui intéressent la linguistique ou les auteurs de dictionnaires ». L'auteur dit de quelles parties de la France le langage des Canadiens français a été importé, « en quoi il consistait, ce qu'il est devenu à travers les événements de deux siècles écoulés, et comment il est arrivé au point où nous le voyons aujourd'hui »... que ce langage « a pris une teinte uniforme dès la fin du XVII^e siècle et s'est depuis conservé admirablement, avec une force suffisante pour inspirer le respect »... qu'il ne s'est pas corrompu, mais « s'est élevé et compte au premier rang parmi les choses qui caractérisent » le peuple qui le parle... « Le normand, le picard et le français (Ile-de-France) composent les neuf dixièmes de la langue des Canadiens français et le dernier dixième est du bourguignon. » Mais, dès 1760, « tous les accents s'étaient fondus en un seul—l'accent canadien, qui est moins *accentué* que ceux de n'importe quelle partie de la France », et aujourd'hui « on ne parle aucun

patois au Canada ». L'auteur cherche à expliquer pourquoi il n'y a pas de « mots patois » dans le franço-canadien et comment l'accent du terroir normand s'est réduit au Canada à si peu de chose. Il cite et discute les opinions de Duvergier de Hauranne (V. N° 51), de Blain de Saint-Aubin (V. N° 54, etc.), de Francisque Michel (V. N° 63), d'Ampère (V. N° 36), de Kowalski (V. N° 62b), de Moore (V. N° 13), de John Lambert (V. N° 9), etc. La question de l'anglicisme est aussi traitée.

Pour ce qui est dit sur l'article de Francisque Michel, comparer Dunn, Nos 79 et 80.

Cette étude est la reproduction des articles mentionnés aux Nos 65 et 66, remaniés, corrigés et fondus ensemble, avec de nombreuses additions.

V. Nos 118, 119, 164 et 275.

89.—ANON. *Un affreux anglicisme*. Dans la *Canadien*, Québec, 18 janvier 1878.

L'auteur relève dans l'article de l'Abbé Chandonnet sur *l'impression des ouvrages* etc. (V. N° 86), comme un « affreux anglicisme », le mot *place*, employé dans le sens d'*endroit, paroisse, ville*.

90.—L'Abbé T.-A. CHANDONNET. *Un affreux anglicisme qui n'en est pas un*. Dans la *Revue de Montréal*, Montréal, janvier 1878, t. II, pp. 63-64.

Réponse au *Canadien* (V. N° 89).

91.—L'Abbé Hyacinthe MARTIAL. *De la signification du mot «place»*. Dans la *Revue de Montréal*, Montréal, février 1878, t. II, pp. 124-127.

Lettre. L'auteur discute l'article de l'Abbé Chandonnet (N° 90).

92.—Guillaume LONNEUX. *Encore le mot «place»*. Dans la *Revue de Montréal*, Montréal, mai 1878, t. II, pp. 282-285.

Cf. Nos 89, 90, 91.

93.—Ernest GAGNON. *De retour à Québec. Réflexions et commentaires*. Causerie lue devant le Cercle catholique de Québec, le 3 avril 1878, et publiée dans la *Revue canadienne*, Montréal, 1878, t. XV, pp. 350-360.

Impressions d'un Canadien qui revoit son pays et entend parler ses compatriotes, après avoir séjourné un certain temps à Paris.

94.—Maximilien BIBAUD. *Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française au Canada*. Dans l'*Opinion publique*, Montréal, 23 mai 1878, t. IX, N° 21, p. 244 et *passim* dans le même volume.

V. N° 95.

1879

95.—Maximilien BIBAUD. *Le Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française au Canada*. Montréal (Byette), 1879, in-12, 128 pp. Rédigé en 1870; revu en 1876 et en 1878; publié dans *l'Opinion publique* en 1878 (V. N° 94). L'*Avant-propos* est daté le 25 septembre 1869.

Curieux mélange de disputes philologiques, de critiques littéraires, de renseignements historiques, etc. Citations intéressantes, malheureusement sans aucune référence précise. Des expressions vicieuses sont étudiées, en vue de la correction du langage : *c'est de valeur, discompte, chapeau de leghorn, mahogany, être satisfait que, présumer de, un homme bien informé, faire application, contempler* (prévoir), *payer une visite, plate-forme électorale, sous ces circonstances, exemplifier, snack, fun, slippers, pour valable considération, disqualifié*, etc.

Cl. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 21, ou *KJ '02*, p. I 313; Nos 100 et 156.

96.—H. DE LAMOTHE. *Cinq mois chez les Français d'Amérique*. Paris (Hachette & C^{ie}), 1879, in-8, IV+373 pp.

Réimpression de l'ouvrage publié en 1875 dans *le Tour du monde* (V. N° 72). Le passage cité au N° 72 se trouve à la page 29.

97.—Raoul FARY. *Le Canada français et sa littérature*. Dans *la Revue de Montréal*, Montréal, (1^{er} article) novembre-décembre 1878, t. II, pp. 607-614; (2^{ème} article) février 1879, t. III, pp. 101-108.

Reproduction du *Journal officiel de la République française*.

V. 2^{ème} article, p. 106. « Quoique le français soit resté la langue usuelle, et même la langue officielle du Bas-Canada, l'usage quotidien de l'anglais est une menace permanente pour la pureté du vocabulaire... Les ouvrages écrits il y a trente ou quarante ans... présentent plus d'anglicismes que les livres et les articles d'une date plus récente. »

98.—A. GÉLINAS. *A propos d'anglicismes*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 2 janvier 1879, t. X, N° 1, p. 2.

99.—A. GÉLINAS. *La langue française à Montréal*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 25 septembre 1879, t. X, N° 39, p. 458.

100.—Jules AIRVAUX. *M. Bibaud et la langue française*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 9 octobre 1879, t. X, N° 41, p. 484; 16 octobre, N° 42, p. 494; 23 octobre, N° 43, p. 506; 30 octobre, N° 44, p. 520.

Critique détaillée du *Mémorial* de Bibaud (N° 95).

1880

101.—J.-P. TARDIVEL. *L'Anglicisme, voilà l'ennemi!* Causerie faite au Cercle catholique de Québec, le 17 décembre 1879. Québec (imprimerie du *Canadien*), 1880, in-8, 28 pp.

Laissant de côté le langage des affaires et des métiers, l'auteur borne son examen à la langue littéraire; dans les discours politiques, les plaidoeries des avocats, les articles de journaux, il signale un nombre considérable d'anglicismes (il définit le véritable anglicisme: « Une signification anglaise donnée à un mot français »): *J'ai le plancher de la chambre, je n puis donner un vote silencieux sur la mesure, j'objecte à c qu'on législate en faveur de, moi pour un, je les notifie d'une chose, appointer quelqu'un, décharger quelqu'un, marchandises sèches, cuir-à-patente, office (bureau), huile de castor, objets patentés, hardes faites, transiger des affaires, déclaration assermentée, émaner un warrant, servir un mandat à quelqu'un, se donner le trouble de, etc.*

Cf. Nos 102 et 103.

102.—L'Abbé T.-A. CHANDONNET. *Bibliographie: L'Anglicisme, voilà l'ennemi!* de J.-P. Tardivel. Dans la *Revue de Montréal*, Montréal, février 1880, t. IV, pp. 145-160.

Compte rendu critique de l'ouvrage noté au N° 101: « 1° Fautes de français qui déparent l'opuscule de M. Tardivel. 2° Locutions que M. Tardivel a rangées à tort parmi les anglicismes. »

103.—A. GÉLINAS. *La langue française au Canada*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 11 mars 1880, t. XI, N° 11, p. 121.

L'auteur prétend que « la campagne entreprise par M. Tardivel (V. N° 101) a produit certain résultat regrettable »: elle a fait croire à nos concitoyens d'origine étrangère que les Canadiens français parlent un jargon au lieu du français véritable. L'auteur cite l'opinion contraire de de Lamothe, « journaliste français éminent ». (V. Nos 72 et 96.) Il cite aussi un ouvrage de Christophe ALLARD sur l'Amérique: « Toute la campagne environnante (de Montréal) parle encore ce bon vieux français aux tournures archaïques qui est resté le même depuis que le Canada a été violemment séparé de la mère patrie par le traité de Paris... A Montmorency, à Beauport, dans d'autres villages encore, nous avons engagé la conversation avec les habitants; c'est un plaisir de les entretenir et d'entendre ce bon français prononcé sans patois aucun, et même élégamment, mais avec une tournure archaïque très curieuse. »

« Il est bien connu, ajoute Gélinas, que les Canadiens français ignorent ce que c'est que le patois ou le jargon et qu'ils ont conservé intacte la langue du dix-septième siècle. »

(la suite prochainement)

SÉANCE DE LA

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

12 décembre 1905

Le mardi, 12 décembre courant, la Société du Parler français au Canada a tenu sa deuxième séance publique, devant un auditoire considérable et d'élite, qui remplissait la salle des Promotions, à l'Université Laval.

Environ douze cents personnes nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation et ont bien voulu, par leur présence et leurs applaudissements, nous donner un témoignage éclatant d'estime et de sympathie. Nommons, parmi ceux qui étaient placés aux côtés de l'honorable M. P. Boucher de la Bruère, président de la Société, Sir L.-A. Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, et Mademoiselle Jetté, Monseigneur L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, Monseigneur O.-E. Mathieu, Recteur de l'Université et président d'honneur de la Société du Parler français, Madame Boucher de la Bruère, Monseigneur C.-A. Marois, P. A., Vicaire-Général, Sir A.-P. Pelletier, Membre du Conseil Privé, Juge de la Cour Supérieure, M. le juge en chef A.-B. Routhier, MM. les juges Pelletier et Langelier, Monseigneur J.-C. K.-Laflamme, Monseigneur H. Têtu, Monseigneur C.-O. Gagnon, M. Pamphile LeMay, M. l'Abbé P.-A.-G. Miville, supérieur du collège Sainte-Anne, M. Armand Lavergne, député au Parlement fédéral, MM. Albert Jobin et Cyrille Delâge, députés à la Législature, etc.

PROGRAMME

1. *La Reine de Saba* (Marche et Cortège). GOUNOD.
La SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
2. Rapport de l'Archiviste.
M. l'Abbé S.-A. LORTIE.

3. Nos trois cloches. *Poème.*
M. Pamphile LEMAY.
4. La bizarrerie dans les prénoms.
M^{re} J.-C. K.-LAFLAMME.
5. *Ouverture. Ruy Blas*..... MENDELSSOHN.
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
6. Les formes dialectales dans la littérature canadienne.
M. Adjutor RIVARD.
7. La médecine dans notre parler populaire.
M. Jules DORION.
8. a) *Menuet*..... PADEREWSKI.
b) *Les petits soldats de plomb*..... PIERNÉ.
LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.
9. Clôture de la séance.
L'honorable M. P. BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Président.

DIEU SAUVE LE ROI.

Les travaux inscrits au programme seront publiés dans le *Bulletin du Parler français au Canada*. Nous laissons au public distingué qui les a entendus et aux lecteurs du *Bulletin* qui les liront bientôt le soin d'en apprécier la valeur.

Nous offrons nos plus sincères remerciements aux amis et aux patrons de notre Société, aux conférenciers, à tous ceux qui ont pris part à l'exécution du programme, et particulièrement aux membres de la Société symphonique de Québec, dont le concours, si justement apprécié du public, a jeté sur notre séance le plus vif éclat.

La Société du Parler français compte sur la sympathie du public canadien-français. La séance du 12 décembre courant, comme celle de l'année dernière, lui a prouvé que cette sympathie ne lui fait pas défaut.

Des journaux amis ont bien voulu dire à leurs lecteurs que notre Société avait, le 12 décembre, remporté un beau succès... Il ne nous appartient pas de les contredire. Mais nous ajouterons que le résultat heureux de nos efforts doit être attribué au dévouement de nos collaborateurs, et pour une grande part au zèle infatigable de notre président.

LES MOTS POPULAIRES

DANS LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Abréviations : A. C. = *Les Anciens Canadiens*, par P.-A. de Gaspé (édition Cadioux & Derome); M. = *Mémoires*, par le même; J. R. D. = *Jean Rivard le Défricheur*, par Gérin-Lajoie; D. M. = *Deuxième Mine*, par le R. P. Lacasse; N. M. = *Nouvelle Mine*, par le même.

(Suite)

Endormitoire.—« Arrivé sur les hauteurs de St-Michel, l'*endormitoire* le prit. » A. C., p. 25.

Épluchette.—« Il va y avoir, demain, une *épluchette* de blé-d'inde, chez notre voisin, M. Routier. » J. R. D., p. 143.

Escousse.—« Il n'est pas si méchant que le monde pense, mais pas mal tourmentant par *escousses*. » A. C., p. 239.

Estèque.—« Voyons le 3^e couplet qui est l'*estèque* (le dernier). » A. C., p. 174.

Étamperche.—« Des coins de bois enfoncés dans l'arbre servaient de points d'appui aux *étamperches* usitées pour élever le Mai. » A. C., p. 78.

Étou.—« Et moi *étou*, dit Lachance. » J. R. D., p. 160.

Eventer.—« J'*eventais* les cris, je beuglais comme un taureau. » M., p. 448.

Fi-follets.—« Des flammes dansaient le long de la grève comme si tous les *fi-follets* du Canada s'y fussent donné rendez-vous. » A. C., p. 25.

Fiston.—« Voyons, mon *fiston*. » M., p. 221.

Foncière.—« La malheureuse paire de culottes faisait jour de toutes parts, par la *foncière*. » M., p. 521.

Frine.—« Ma *frine* (foi), M. Jules, ça fait plaisir à voir. » A. C., p. 19.

Frisonneux.—« Quand on a veillé un mort, on est toujours *frisonneux*, seul, pendant la nuit. » M., p. 412.

Gadelle.—Le vin de *gadelles* remplaçait les liqueurs fortes du bon vieux temps. » J. R. D., p. 200.

Gaupe.—« Il y avait jadis une femme nommée Fanchette ; c'était une *gaupe*, sans ordre, s'il en fut. » M., p. 6.

Goudrelle.—« Après quelques jours employés à compléter leur assortiment de *goudrelles* ou *goudilles*, etc. » J. R. D., p. 56.

Gouèche.—« La lettre mandait qu'il y avait de l'ouvrage à *gouèche*, dans ce pays-là. » M., p. 417.

Goutte.—« Il aimait un peu la *goutte*, le brave et honnête homme. » A. C., p. 24.

Greton.—« Excellence, que je lui dis, sauf le respect que je vous dois, vous avez le nez gelé comme un *greton*. » M., p. 127.

Greyer.—« Et va chercher Lizette quand il fut ben *greyé* » (habillé). A. C., p. 63.

Guerdins.—« Des *guerdins* (gredins) eurent l'audace de scier le Mai, pendant la nuit. » A. C., p. 72.

Guevalle.—« Il donne un coup de fouet à sa *guevalle*, qui allait comme le vent, la fine bête ! et le voilà parti. » A. C., p. 24.

Habitant.—« Dans les paroisses canadiennes, lorsqu'un *habitant* veut lever une maison, il invite ses voisins à lui donner un coup de main. » J. R. D., p. 180.

Indictement.—« Pour les prier de le mettre en jugement, s'il y avait lieu à un *indictement* criminel. » M., p. 341.

Insécrable.—« Il frappe un coup sur la marmite, et tous ces *insécrables* se mettent à rire, à sauter. » A. C., p. 26.

Interboliser.—« Sans trop vous *interboliser*, M. le squelette, allons doucement, s'il vous plaît. » M., p. 429.

Invitimer.—« C'était Toussaint qui avait commencé à *invitimer* Gagnon, et qui l'avait frappé le premier. » M., p. 446.

Itou.—« Mon défunt père regarde *itou*. » A. C., p. 26.

Jasette.—« Et l'on faisait la *jasette* avec les gens de la maison. » M., p. 231.

Javelier.—«Aujourd'hui l'usage de faucher le grain au *javelier* est devenu presque général dans les campagnes canadiennes.»

Jeunesses.—«Les *jeunesses* s'en moquaient, mais il ne voulait pas en démordre.» A. C., p. 232.

Jigues.—«Escapade dont tu n'avais guère profité en faisant jouer tes grands *jigues*.» A. C., p. 56.

Jongler.—«Ça me vient toujours à l'idée quand je vous vois *jongler*.» J. R. D., p. 60.

Lever.—«Le père Landry et ses enfants avaient offert leurs services à Jean Rivard pour *tailler* et *lever* sa grange.» J. R. D., p. 115.

Lisses.—«Il était assis sur une traine dont les *lisses* grinçaient sur la terre et les cailloux.»

Malva.—«Comment, Monsieur, vous souffrez qu'un *malva* comme Philibert vous abime de coups, et vous portez l'épée!» M., p. 113.

Marraine.—«La *marraine* était le seul jeu dans lequel je montrais mon infériorité.» A. C., p. 225

Membre.—«Tout-à-coup un *membre* de la voiture tombe dans une pente et elle verse du côté de Monseigneur qui était un gros homme.» D. M., p. 44.

Menoires croches.—«Les hommes traînaient sur des *menoires croches* leurs grains de semence.» J. R. D., p. 80.

Michigouen.—«*Apola*, en étuvée d'alouettes avec des pommes de terre, mie de pain et *michigouen*.»

Micmac.—«Soyez sûr qu'il y avait du *micmac*, ce jour-là, quelque part.» M., p. 447.

Micouenne.—«Pierre Gagnon, y plongeant de nouveau sa *micouenne*, la retira rempli d'un sirop doré presque aussi épais que le miel.» J. R. D., p. 57.

Mise.—«Si votre *mise* de fouet (lanière), est usée, claquez votre rosse avec le manche.» M., p. 535.

Mitan.—«C'était un bon habitant, ni trop riche ni trop pauvre; il tenait le *mitan*.» A. C., p. 58.

Montrer.—«Que voulez-vous, mon père, je n'avais jamais été *montré* mieux.» D. M., p. 133.

Motte.—« Ils pleurèrent longtemps sans pouvoir dire *motte*. » M., p. 432.

Mouvette.—« Tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une *mouvette* ou palette de bois. » J. R. D., p. 57.

Orogane.—« Je n'ai pas le bel accent ni la belle *orogane* du cher défunt. » A. C., p. 23.

Pénican.—« J'avais déjà fait deux fois le tour de la chambre, la mâchoire serrée dans le *pénican*. » M., p. 448.

Perlasse.—« Jean Rivard répondit que son intention avait d'abord été de convertir cette cendre en *perlasse* ou potasse. » J. R. D., p. 70.

Picasse.—« Holà, l'ami, si vous perdez toute votre farine, la *créature* ne pourra pas faire de la galette, pour vous consoler de l'affront qu'a reçu votre *picasse*. » M., p. 536.

Piler.—« Emportez une poignée de cette herbe sur laquelle vous *pilez*. » M., p. 431.

Piôle.—« Le père Romain comptait trois *piôles* par jour. » M., p. 444.

Potasserie.—« Jean Rivard avait établi sa *potasserie* sur la levée de la rivière. »

Pourion.—« Vous déchargez votre voiture, vous êtes un homme prudent, vous craignez d'échauffer votre *pourion* » (mauvais cheval). M., p. 535.

Purgade.—« J'enverrai mon petit gas chercher de la *purgade* qu'il a la bonté de me donner. » M., p. 436.

Reinquier.—« Comme il était fort comme un taureau, chacun pensa à son *reinquier* et se le tint pour dit. » M., p. 432.

Relevée.—« Vers une heure de *relevée*. » A. C., p. 204.

Rembarrer.—« Le tout appuyé d'histoires merveilleuses de curés, de seigneurs, de *dos blancs* et d'*habits à poches* qu'elle avait *rembarrés*. » A. C., p. 211.

Renard.—« C'est la première fois qu'il arriva à Pierre Gagnon d'être au nombre des *renards*. » J. R. D., p. 65.

F.-X. BURQUE, p^{re}

(la suite prochainement)

FACONS DE PARLER

PROVERBIALES, TRIVIALES, FIGURÉES, ETC.

des Canadiens au XVIII^e siècle

PAR LE P. POTIER, S. J.

(Suite)

Quand le soleil est **barré**, c'est signe de vent, i. e. il y a des tirants, des barres.

Cliencher ou **halloter** le bled, i. e. le crincher, i. e. le vanner pour la dernière fois.

Il m'a **lanterné**, i. e. amusé, M. Long.

* M. DE LONGUEUIL, *Joseph Lemoyne, chevalier de Longueuil, commandant au Détroit de 1743 à 1747. (Bull. R. H., vol. X, p. 158).*

Vous êtes un **gaban**, i. e. un mauvais sujet.

Ce n'est pas **manducable**, i. e. mangeable.

Le roi **des puces**, i. e. de Prusse.

Le roi **des sardines**, i. e. de Sardaigne.

Ravage de dindes &, i. e. grature ou endroit où ils ont gratté. M. Long.

Ils **sont chaire et ongle**, i. e. s'entraiment beaucoup.

Le **tinton** n'est pas encore sonné.

Maison de **pièce sur pièce** qui n'est point solé, i. e. M. Long... * maison de pieux debout.

Ah! la vilaine **nation** que les puces &, i. e. race, engence, M. Long.—Il

faut que cette **nation** (les dindes) soit bien nombreuse, i. e. espèce. M. Long.

Piquons tout droit de ce côté là, i. e. allons.—**Piquer** droit sur un endroit, i. e. y marcher.—**Piquons** droit à l'île.

C'est un homme d'une humeur **indécrottable**, i. e. on ne peut en venir à bout, M. Long.

Les Anglais **muguetteront** les 24 millions que les Espagnols apportent du Mexique, i. e. guetteront.

Saes8oin donna la **sarabande** au chien de Janis, i. e. le battit, le secoua vigoureusement.

Nous **mettrons le balay à la porte** quand le P. sera au fort, i. e. nous nous divertirons.

Barbe de dinde, i. e. touffe de longs poils à la gorge.

J'entendais les confessions d'**arrache-pieds** toute la matinée, i. e. assidûment.

Fil d'arichal, i. e. fil d'archal.

Nous fimes un bon **onisseni**, i. e. repas.

Il a trouvé le **stêke**, i. e. moyen, expédient, le point.

Viande **savetée**, i. e. sale, traînée dans l'ordure.

Il y a des **cajeux** de canards, sur la rivière, de 6000 et plus, i. e. bandes.

Je çanglai un coup de bâton à côté de l'oreille de ce chat et lui fit **faire de la toile**, i. e. jeter le dernier soupir en allongeant les pattes, L'Esp.

Il **mouille**, i. e. il pleut.—**Mouillasser** &.

Une **pagée** de madriers, planches, i. e. une rangée.

Il prit son **paqueton** et tout son **drigail** (i. e. bagage) et **fricassa** le camp.

Nous n'avons qu'une **demie canotée**, i. e. un canot à moitié chargé.

Prâline f., i. e. blé d'inde gralé dans la poêle avec de la graisse.

Il **negeossoit**, i. e. negeottoit.

Guetter les **chevreux** à la passée, i. e. au passage. Tuer les **chevreux** à la plonge.

Rembarrer q., i. e. lui fermer la bouche.

Les **mâîtres** d'un baudet, i. e. les 2 bois.

A peine de **désemparer** le païs, i. e. le quitter.

Banc de glace.

Il y a des **bordages** d'un arpent le long du lac, i. e. glaces qui bordent.

Les glaces dérivent... la rivière **charrie à plein**.

J'**enterre** le feu tous les soirs, i. e. je couvre.

Camarde f., i. e. grande sole (poisson).

Les rivières, les lacs & **débondent**, i. e. les glaces en sortent.

Quand les marsouins venoient à Québec, ils faisoient **terrir** les anguilles, i. e. approcher de terre.

Coutaganer n, i. e. travailler avec le couteau croche. * **Coutaganer** (a.) une planche.

Renter une église, i. e. la doter.

L'eau commence à **crémer**, i. e. à se geler.

Il a **vent devant** dans ses entreprises, i. e. ne réussit pas.

Me voilà encore **vent devant**.

La vache **térit**, i. e. tarit.

Vache **annalière** (pour : annelière), i. e. qui ne porte plus.

Faille f., i. e. graisse à la gorge.

Sarabander un chien, i. e. le frapper.

Cette vache est bonne **lêtière**, i. e. donne beaucoup de lait.

Il **marchande** à faire... i. e. hésite... doute s'il...

Lever une prairie, i. e. la labourer pour la 1^{ere} fois.

Licher, i. e. lécher.

Boyard ou **bayard** m., i. e. espèce de civière à porter le bois... * une boyardée de bois.

Fléau m. (pron. flau), instrument à battre.

Courte-paille ou **bale**... i. e. ag-grains.

Cruche paillée, i. e. couverte d'osier.

Tenez, un peu de **far**, i. e. farce.

Mes poules **ponnoient**, i. e. pou-doient.

Vison, m., i. e. soutereau.

Meloche **moture** au 20^e, i. e. prend la vingtième partie du minot.

Du **bois de marée**, i. e. bois que l'eau jette sur les côtes, la grève.

Regis **roupilloit**, i. e. dormoit, ron-floit.

Eponger n. et a., i. e. ôter l'eau du canot avec l'éponge.

Nichoïr m., i. e. œuf qu'on laisse dans le nid. * L'Espérance.

Je te ferai bien **décaniller** de là, i. e. retirer.

Les sauvages avaient leurs couvertes **balantes**, i. e. flottantes. * Goïo.

Goïo, J.-B. Gouyon ou Goyau, marié aux Hurons en 1747. (TANG.)

Le f. est tout **dégommé**, i. e. maladif.

Je me suis **dégommé** la jambe, i. e. blessé.

J'eus soin de me bien **mutionner** en partant de Montréal: bouillons, jambons, etc., i. e. provisionner. * P. Lamorini.

Père Lamorini, J.-B., arrivé en 1736; on trouve son nom, presque chaque année, de 1740 à 1760, au registre de Saint-Joseph des Illinois.

Chercher **grigne** à q., i. e. noise, querelle. * P. Lamorini.

Tympaniser q., i. e. le railler. * P. Lamorini.

Baricotier m., i. e. faiseur de baril.

Je **loterai** ma montre, i. e. en ferai une loterie. * P. Lamorini.

La Rendi est en **garruage**, i. e. se prostituée.

Bondi n'a point de porte de derrière, i. e. est sincère.

Joseph Donaire de Bondy, maître maçon, marié au Détroit en 1732 et qui y fait baptiser une fille en nov. 1747. (TANGUAY.)

Il travaille, joue, à cœur de jour, i. e. toute la journée

Le cerfeuil n'a point encore **talé**, i. e. choqueté. Le blé **talé**... est **talé**.

Une **tale** de blé... de cerfeuil &, i. e. choque.

Voilà Saesk8oin tout mouillé... pourquoi va-t-il courir la **galipote**? i. e. la prêtantaine.

Tavelle f., i. e. espèce de ruban que les sauv. mettent au bas de leurs couvertes.

Goïo a baissé le **pouce**, i. e. diminué du prix... il travaille à plus bas prix pour les sauv... Cardinal a fait **baisser le pouce** à Goïo... Je suis dans la résolution de **baisser le pouce**, i. e. de vendre à bas prix.

Il **mouillasse**, i. e. pluvigne, Bondi.

Ces enfants ne font que **se tapoter**, i. e. s'entre frapper, M. Daneau.

Daneau de Muy, Jacques, envoyé à Niagara et au Détroit par ordre de Beauharnois, 25 juillet 1745. (Arch. du Séminaire.) Com. au Détroit de 1754 à 1758. (Bull. des Rech., Hist. X, p. 158.)

Fil d'alton (jaune)... fil d'archal ou d'archal.

Courantiner n., i. e. courailler.

Les pois sont en **palette**, i. e. cosse... gousse. Bondi.

Blé **échaudé**, i. e. bondré... * Un tems de pluye et de soleil **échaude** le blé.

Renette f... Sararon, i. e. grenouille.

Un **gentillâtre**, i. e. pauvre gentilhomme.

Fichu, i. e. mouchoir de couleur qu'on met au cou. Régis a perdu son **fichu**.

Moulange, i. e. pierre, meule de moulin. Il y a des pierres à moulanges aux Grondines.

Les faisans **s'abbandent**, i. e. se mettent en bande, s'attroupent. M. de Muy.

Faites bien **bouilland(t)er** la viande, i. e. bouillir.

Le canot **abime** d'eau, i. e. fait eau de tous côtés... est plein d'eau.

Bureautier m. d'eau-de-vie, i. e. qi tient bureau d'eau-de-vie.

Le plancher des vaches, i. e. la terre.

Païs **planche**, i. e. uni, plat.

Rigolet, i. e. petit chenail.

Pacane f., i. e. noix.

Alisse f., i. e. petit fruit blanc.

EN HIVERNEMENT, 19 OCTOBRE 1745

Killipu m., oiseau d'un beau plumage... les sauv. ornent leurs calumets de cérémonies de ses plumes.

Cormoran m., i. e. ois. aquatq. de la grosseur d'un huart... ne vaut rien à manger... noir comme un cormoran... blanc comme un cigne.

Souffleur m., i. e. animal assez semblable au porc-épi; de la grosseur d'un chat françois... la viande en est excellente... il a son trou dans la terre aux endroits sablonneux... a la dent très mauvaise, déchirant la peau à chaque coup de dents qu'il donne aux chiens.

Apichimon m., i. e. morceau d'écorce qu'on met dans les pincés du canot pour servir de marche-pied aux canoteurs.

Fevrier m., i. e. grand arbre, hérissé de longues épines, portant de longues gousses, remplies de feves plates... à la pointe aux fevriers.

Le canot est **étanche**, i. e. bien bouché, ne fait pas d'eau.

Le canot est bien **accomblé** ou **affaité**, i. e. en équilibre.

Ils tombaient **dru comme mouches** ou **comme paille**, i. e. fort dru.

Plaquer un arbre, i. e. lui donner deux coups de hache afin de reconnaître le chemin... chemin **plaqué**... **Placage**, m.

Apeçia m., i. e. jeune chevreux... mot 8ta8oi.

Frigousse f., i. e. fricassé de viande.

Essorer le bois v., i. e. le mettre auprès du feu pour le sécher.

Battue, f. de loutre &, i. e. herbes abattues où elles jouent la nuit.

Natter, i. e. lacer, faire une corde &.

Pignonner une cabane, i. e. y faire un pignon.

MAISON DE PIÈCES SUR PIÈCES

Sole, f., i. e. le bois le plus bas de l'entourage qi porte sur la terre. * **Soler**, a... * **solage**.

L'entourage, m., i. e. pièces sur pièces depuis la sole jusqu'à la sablière.

Sablière, f., i. e. pièce de bois la plus élevée de l'entourage.

Pignon, m., i. e. il y en a deux qi sont les 2 bouts d'en haut. * **Pignonner**, **pignonnage**.

Aiguille, f., i. e. grosse perche qi soutient les pignons... Il y en a une à chaq. pignon.

Piquet, m., i. e. bâton fiché en terre en dedans et en dehors des 2 côtés de la cabane et liés ensemble par un hart pour tenir l'entourage assujetti.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Charrieux (*cáryá*) s. m.

|| Charrieur.

FR. *Charrieur* = celui qui charrie ; charrieur de neige, BESCH. ; = celui qui fait le charroi de certains objets d'un lieu dans un autre, LAR.

DIAL. *Charrieux* = charrieur, voiturier, dans le Bas-Maine, DOTTIN ; = charretier, dans le Poitou, FAVRE.

FR.-CAN. *Charrieux* diffère de *charretier* parce qu'il s'applique ordinairement à celui qui charrie une chose spéciale : charrieux d'eau, charrieux de bois, etc.

Charroyage (*cárwéyá:j*) s. m.

|| Charriage.

DIAL. *Charroyage* = charriage, dans le centre de la France, JAUBERT.

Charrue (*cáru*) s. f.

|| Chasse-neige.

FR. *Chasse-neige* = appareil placé à l'avant d'une locomotive, et qui sert à balayer la neige. La forme varie beaucoup avec les pays qui en font usage. LAR.

Chasse-galerie (*cáz gálri*) s. f.

|| Ronde des sorciers ou des loups-garous.

DIAL. Dans le Poitou, *chasgalerie* = escorte du diable ; bande conduite par les sorcières lorsqu'elles se rendent au sabbat, FAVRE ; dans le Bas-Maine, *chasse-artu*, *chasse-artui* = bruit qu'on entend dans l'air vers minuit. Tantôt c'est le galop des chevaux, la voix des chiens, le son des trompes, les cris des chasseurs ; tantôt c'est un bruit plein de désordre et de confusion et qui doit être le sabbat des sorciers, DOTTIN.

Châssis (*cási*) s. m.

1° || Fenêtre. *Ex.* : Se mettre dans le *châssis* = se mettre à la fenêtre.

2° || Cadre inférieur de la charpente d'une maison. *Ex.*: *Châssis* d'une maison, d'un hangar = rang inférieur de pièces de bois sur lesquelles on construit la maison, le hangar.

FR. *Châssis* = encadrement de menuiserie, DARM.; pièces en forme de cadre dans laquelle d'autres pièces sont encadrées, DARM.; — *châssis d'une maison*: carcasse de la charpente d'une maison, BESCH.

Chat (*capot-de-*) (*kapó d[t] cá*) s. m.

|| Paletot de fourrure, confectionné avec des peaux de chat sauvage.

Chatonner (*catôné*) v. intr.

|| Marcher à quatre pattes, en parlant des enfants.

VX FR. *Chatonner* = marcher comme un chat, à quatre pattes, GODEFROY, BOS.

Chatter (*câté*) v. tr. et int.

1° || *Mar.* Draguer à l'aide d'une *chatte* (espèce de grappin sans oreilles permettant de draguer une chaîne, une ancre, etc.). *Ex.*: J'ai passé la journée à *chatter* mon ancre = à draguer mon ancre.

2° || Se lier d'amitié sensible avec une personne du même sexe que soi.

Chatterie (*câtri*) s. f.

|| Action de *chatter*, de se lier d'amitié sensible avec une personne de même sexe que soi.

Chatteux (*câté*) s. m.

|| Celui qui *chatte*, qui entretient des amitiés sensibles avec des personnes de même sexe que lui.

Chaud (*có*) adj. m.

1° || Ivre, chaud de vin. *Ex.*: Il est un peu *chaud* = il est légèrement ivre, il a une pointe de vin.

2° || Cher. *Ex.*: Cela lui a coûté *chaud* = cela lui a coûté cher.

3° || *Avoir chaud* = avoir honte.

Chaudiérée, chauguérée (*cođyeré, cogéré*) s. f.

|| Ce que contient une chaudière. *Ex.*: Une *chaudiérée* de lait.

VX FR. *Chauderée*, devenu *chaudrée*, et qui a aujourd'hui un autre sens, se disait pour contenu d'une chaudière, DARM.

DIAL. *Chaudiorée*, m. s., Yonne, GUÉRIN; *koguéree*, Normandie, *Bull. des P. N.*, p. 70.

Chapelinat (*capliná*) s. m.

1° || Aumônerie.

FR. *Aumônerie* = charge d'aumônier. Voir *chapelain*.

2° || Chapellenie.

FR. *Chapellenie* = bénéfice, dignité d'un chapelain, LAR.

Chapelain (*caplé*) s. m.

|| Aumônier.

FR. *Aumônier* = ecclésiastique attaché à la chapelle d'un établissement public pour y exercer son ministère, DARM.—*Chapelain* = *anciennt*, celui qui était bénéficiaire d'une chapelle; *de nos jours*, le desservant de la chapelle d'un château, DARM., le prêtre chargé de dire la messe dans une chapelle particulière, LAR.

FR.-CAN. *Chapelain* est aussi employé avec ce dernier sens, mais le plus souvent on désigne de ce nom l'aumônier d'un couvent, d'une prison, etc.

Chaut (il ne m'en, peu m'en) (*có*) 3^e pers. sing. ind. prés. de *chaloir*.

|| Peu m'importe, je ne m'en soucie guère.

FR. Vieilli, DARM.

DIAL. Bresse, GUILLEMAULT; Centre, JAUBERT.

Chaufaud (*cofó*) s. m.

1° || Sorte de plate-forme, soutenue par un échafaud, établie sur la plage et s'avancant suffisamment en mer pour que les bateaux de pêche puissent venir y décharger le poisson pris par eux.

FR. Terme pop. de pêche enregistré avec le même sens par LAR., GUÉRIN, BESCH. *Chaufaud* = *anciennt*, échafaud; *spécialt*, échafaud sur lequel on fait sécher la morue, DARM. *Échafaud* ← *e* + *chaufaud*.

VX FR. *Chauffaut* = échafaud, DU CANGE, V^o *chaufarium* = échafaudage, ID., V. *chauffaudus*. — « Ne structuratus vulgariter *chauffaux* pro ipsis predicantibus vel predicare volentibus erigant », *Concilium apud civitatem Andegavensem anno 1448*.

DIAL. *Chauffaud* = échafaudage, Maine, MONTESSON, DOTTIN (*còfó*, *cáofáo*, *cafáo*). « Item aux peintres... pour les... *chauffaux* », Dom PIOLIN, *Théâtre chrétien dans le M ine.*—*Chaufaud* = sorte d'appui, en perches disposées horizontalement dans les jardins, pour y palisser la vigne, Centre, JAUBERT.

2° || Magasin sur chevalets pour le poisson frais.

FR.-CAN. Ces magasins sont construits sur les *chaufauds*, sens 1^{er}.

Chaufferie (*có:fri*) s. f.

|| Séchoir.

FR. *Séchoir* = partie d'un bâtiment où l'on fait sécher, DARM.

—*Chaufferie* = forge où passe le fer, lorsqu'il a été affiné, pour être mis en barres, DARM.

Chauguère (*cogé:r*) s. f.

|| Chaudière.

Chauguérée (*cogeré*) s. f. Voir *chaudiérée*.

|| Contenu d'une chaudière.

Chaussette (*cósèt*) s. f.

|| Pantoufle.

FR. *Chaussette* = demi-bas, DARM.

Chausson (*cosō*) s. m.

1° || Chaussette, demi-bas.

DIAL. *Chausson* (*cáosō*) = pantoufle, Bas-Maine, DOTTIN.

2° || Homme mal dégrossi, sans éducation.

Chautasse (*cótás*) adj.

|| Légèrement gris, à demi ivre.

Chavirer (*caviré*) v. int.

|| Devenir fou, déraisonner.

Chayère (*cayé:r*) s. f.

|| Chaudière.

Chayérée (*cayeré*) s. f. Voir *chaudiérée*.

|| Ce que contient une chaudière.

Che (*e*) pron. pers.

|| Je. *Ex.*: *Ch'sus* = je suis.

PHON. *j* ⇒ *e*, devant une consonne soufflée.

SONNET NORMAND

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent la manière originale et vigoureuse du poète de *la Normandie exaltée*. Nous avons publié de lui une *Chanson honfleuraise*, qui est presque une chanson canadienne, et nous avons dit avec quel soin pieux il a recueilli les *Cendres* d'Ernest Millet. Aujourd'hui, notre ami nous adresse un sonnet, qui est une fière revendication normande.

A. R.

A JOSÉ-MARIA DE HÉRÉDIA

Pinçon, routier de Dieppe, a vers le bord cubain
Frayé les vents au vol quarré des caravelles.
Pour l'en mercier, contre un Génois qui l'en grivèle,
L'Antille d'or tend aux Normands ce luth thébain.

Vante la chorde épique et ces lèvres d'aubain ;
Mais sans le souffle où le sang de Caux se révèle,
Eût-il sonné si haut son aubade nouvelle,
Sur l'Ande, et le flot grec, l'Othris, l'ancre sabin ?

Aux hunes d'Armadas, comme un gabier d'Ulysse,
Son rêve a vu monter de nouveaux astres d'or.
Dans l'anse des Vikings, entre, Conquistador ;

Et lorsque de ta proue en l'Érèbe tu glisses,
Nous, sur l'urne où ta cendre impérissable dort,
Marions le pommier rûgueux au laurier lisse.

Ch.-Th. FÉRET.

La mère d'Hérédia est cauchoise. Pinçon fut un des pilotes de Colomb. Il connaissait l'autre continent. Les Normands avaient des relations avec ce qui fut l'Amérique. Ils étaient voisins du Labrador, par exemple dans cette Islande d'où vinrent ceux qui fondèrent Quillebœuf, en lui donnant le nom d'un village islandais : *Kilboë*. Les barques normandes, même avant la conquête de la Neustrie, remontèrent le Saint-Laurent. La tradition de ces voyages, de cette découverte de l'Amérique par les Normands, ne fut pas rompue chez les fils de Roll fixés à Dieppe et à Harfleur ; mais ils se taisaient là-dessus, peu désireux d'appeler les autres au partage. Pinçon, ayant des difficultés graves en son pays, et frappé d'un jugement, rôdait à Palos de Moguer, où il connut le Génois. Le fils de Colomb a avoué qu'il fut le seul guide des caravelles. Pour Pinçon il n'y avait de changé que le point de départ. Ils abordèrent à Cuba où est né Hérédia, dont le père épousa une Cauchoise, M^{me} G. d'Houville.

F.

LIVRES ET REVUES

(Il sera rendu compte des ouvrages susceptibles d'intéresser nos lecteurs, et dont un exemplaire sera adressé au *Comité du Bulletin*, casier 221, Québec.)

John E. MATZKE. *A Primer of French Pronunciation*. 2^{ème} éd. New-York (Henry Holt Company), 1905, in-8° (0^m115 × 0^m16), XII + 104 pp.

La première édition de cet ouvrage a paru il y a huit ans. A cette époque, aucun système de transcription, au regard de l'auteur, ne s'imposait. Mais depuis, l'alphabet de l'Association phonétique internationale paraît avoir été adopté par le plus grand nombre des phonéticiens anglais et allemands, par Michaelis et Passy dans leur *Dictionnaire*, par Fraser dans sa *Grammaire de la langue française* et par Squair dans la sienne, par Passy et Hempl dans le *Dictionnaire international*, par Nyrop dans sa *Grammaire historique*, par Spiers dans ses livres classiques, et M. Matzke a cru devoir, lui aussi, suivre dans cette nouvelle édition de son traité le système du « Maître phonétique ». Je ne le reprocherai pas là-dessus.

M. Matzke s'adresse aux Anglais qui apprennent le français. Vraiment ceux-ci trouveraient difficilement un meilleur guide. Les instituteurs canadiens chargés d'enseigner à des Anglais la prononciation française, feraient bien de mettre ce petit livre dans les mains de leurs élèves.

Le traité de M. Matzke vaut surtout par la méthode; il est établi suivant les données les plus sûres de la science phonétique et spécialement en vue de corriger les défauts propres aux Anglais.

Les transcriptions phonétiques sont aussi généralement bonnes. Cependant, je me permettrai d'en relever quelques-unes qui me paraissent erronées mais qui sont peut-être des fautes d'impressions :

P. 34: « aurons » = *órō*; la prononciation *órō* est préférable; « peintures » = *pēntur*; faute d'impression: lisez *pētū:r*.

P. 47: « odeur » = *ôdâ:r*; l'o devrait être fermé, *ôdâ:r*.

P. 49: « Joseph » = jòzèf; lisez jòzèf; — « composition » = kôpòzisyô; lisez kôpòzisyô.

P. 61: « Actium » = àksyôm; lisez àktyôm.

P. 62: « automne » = ôtôn; lisez ôtôn.

P. 63: « essentiel » = èsâsyèl; lisez èsâsyèl.

P. 69: « chambre » = cà:br; lisez cà:br.

P. 71: « que » = kē; lisez ké.

P. 73: « le vieux » = lè vyâé; lisez lè vyâé.

P. 77: « gens » = jâ; lisez jâ.

P. 79: « lesquels » = lèkèl; lisez lèkèl.

Adrien TIMMERMANS. *L'Esprit de l'argot*. Dans le *Bollettino di Filologia moderna*, Palerme, octobre 1905, VII^e année, N^o 8, pp. 229-241.

Caractère de l'argot. Comment naissent ses expressions, et qu'elles ne sont pas aussi obscures que le voudraient les argotiers mais se trahissent par quelque lien les rattachant encore aux formes françaises ou patoises. L'auteur cite Victor Hugo: « C'est toute une langue dans la langue, une sorte d'excroissance malade, une greffe malsaine qui a produit une végétation parasite qui a ses racines dans le vieux tronc gaulois et dont le feuillage sinistre rampe sur tout un côté de la langue. »

Édouard DRUMONT. *Pour la défense du français*. Dans la *Libre Parole*, Paris, 4 octobre 1905.

A propos du Congrès de Liège, du recul du français et des remèdes préconisés. « Si l'on veut que la France soit à même de lutter vigoureusement dans la guerre des langues, il faut travailler à la rendre capable de vaincre dans toutes les guerres, aussi bien dans la guerre proprement dite, qui se fait à coups de fusil et à coups de canon, que dans la guerre du commerce et de l'industrie, dont les armes sont le travail, l'énergie, l'initiative hardie et la persévérance obstinée. Il faut, en un mot, rendre à la France ce qu'elle avait autrefois, sa force et sa beauté, qui rayonnaient sur le monde. »

ANON. *Le Parler de France*. Dans l'*Avenir national*, Manchester, N.-H., 17 novembre 1905.

Reproduction d'un article du *Lyon républicain* consacré au traité de Portsmouth. « Le français est la langue de la clarté... »

Léon LEDIEU. *Conservons nos vieux mots*. Dans *la Presse*, Montréal, 28 octobre 1905.

Citations de Littré et d'André Theuriet, sur la valeur de certains mots qui, pour n'être pas admis par l'Académie, ne sont pas moins français. « Soignons notre prononciation et conservons nos vieux mots. »

E. TAPPOLET. Compte rendu de *Canadian-French 1890-1900* de M. James Geddes jr. Dans *Die Neueren Sprachen*, Marburg in Hessen, juillet 1905, t. XIII, N° 4, pp. 226-228.

Joseph MATHURIN et Amand DAGNET. *Le langage cancalais*. Dans les *Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo*, année 1904 (Saint-Servan, J. Haize, in-8°, 147 pp.), pp. 49-77.

Parmi les remarquables études que renferme ce volume des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, celle-ci présente pour nous un intérêt particulier.

Notons entre le parler populaire franco-canadien et le parler cancalais les concordances suivantes, entres autres : *á* fermé long, qui se ferme davantage et devient presque *ó* ; *ò* ouvert qui se ferme ; « Mon gârs est arrivé en r'târd à Dinârd » ; *é* ouvert, qui devient, dans les syllabes en *ère*, long et fermé ; *oi*, qui se prononce *wé* : « Les voué-tu, arrosoué, espouér, bouère » ; « croire », qui devient *crére* ; la métathèse de *r* et de *e* dans les syllabes *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, *pre* ; « leurs » = *lâ* ; « les autres » = *lz ó:t* ; « va donc leur dire » = *va dô yâ di:r* ; « j'aurai » = *j'aré* ; etc., etc. Un verbe, que nous ne connaissons pas : *quinbondre* (tenir bon), *j'quinbons, tu quinbons... j'ai quinbondu... j'quinbondrai...*

ANON. *Les livres bleus*. Dans *le Canada*, Montréal, novembre 1905.

On ne lit pas les *livres bleus*, parce qu'ils sont illisibles.

Étienne DUPONT. *Bibliographie générale du Mont Saint-Michel*. Avranches (Jules Durand), 1905, in-8°, 62 pp.

M. Dupont, Juge au Tribunal Civil, président de la *Société historique de Saint-Malo*, fait le compte des manuscrits, livres,

brochures, articles de revues publiés en France et à l'étranger sur la célèbre abbaye-forteresse. Au moyen âge, le Mont Saint-Michel mérita d'être appelé la Cité des livres.

ANON. *Les chiffres parlent*. Dans *l'Avenir national*, Manchester, N.-H., 18 novembre 1905.

Statistiques concernant l'élément de langue française dans le Maine. Il y aurait 108.000 Franco-Américains dans l'état du Maine. Ce chiffre est le résultat des calculs faits par M. le docteur A.-O. Boulay et publiés dans le *Messenger de Lewiston*.

ANON. *Le Patois canadien-français*. Dans *l'Étoile*, Lowell, Mass., 20 novembre, 1905.

L'Écho des deux Mondes, de Chicago a publié un article, *Un coin français d'Amérique*, où le langage des Canadiens français est décrit comme « un patois mélangé d'anglais, de français et d'indien ». *L'Étoile* relève ce passage. « Le peuple canadien-français ne parle pas un patois, mais la langue, quelque peu archaïque peut-être de notre ancienne mère patrie, la France de l'époque de Louis XV. »

Thomas CHAPAIS. *A travers les faits et les œuvres*. Dans la *Revue canadienne*, 41^e année, 1^{er} novembre 1905, p. 546.

A propos du roman de M. LeChartier : « Le langage canadien tel que prétend le transcrire M. LeChartier est une fantaisie peu honnête. »

LOUIS TIERCELIN. *Mémorial des Fêtes franco-canadiennes pour l'érection du Monument de Jacques Cartier (Saint-Malo et Paramé, 23 et 24 juillet 1905)*. Kérazur, Paramé (édition de *l'Hermine*), 1905, in-8°, 150 pp.

Ce *Mémorial*, en ses quatre chapitres : *Avant les fêtes—La fête de l'inauguration de la statue—Pose de la plaque commémorative sur le Manoir de Jacques Cartier—Après les fêtes*, contient le récit fidèle des fêtes, les discours, les pièces de vers, etc. Le poète de *la Bretagne qui chante*, l'organisateur principal et l'âme de ces patriotiques démonstrations, a voulu en perpétuer le souvenir. C'est un monument aussi que ce livre. Je n'analyserai pas l'œuvre de Tiercelin : les Canadiens devront la lire en entier. Ils n'y

trouveront qu'une chose à reprendre : Tiercelin s'est oublié ! Mais tous ses lecteurs savent que nous lui devons en grande partie la splendeur de ces fêtes franco-canadiennes.

A. RIVARD-LAGLANDERIE.

Noël HERVÉ. *Les Noël's français. Essai historique et littéraire.* Niord (L. Clouzot), 1905, in-8, XIII-48.

« Montrer l'évolution des Noël's français qui, issus des cérémonies liturgiques, perdent à la longue leur caractère religieux et deviennent le miroir plus ou moins profane de nos mœurs et de nos traditions populaires, tel est le but de cette modeste brochure. »

L'auteur fait défiler sous les yeux du lecteur, en les jugeant avec un esprit sincèrement chrétien, toute la série des Noël's français, depuis les mystères qui précédaient les cérémonies liturgiques, comme l'*Office des prophètes*, le *Drame des pasteurs*, jusqu'aux Noël's modernes d'Adam, de Gounod et d'Augusta Holmès, en passant par les Noël's du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècle, composés en français ou en patois.

Quelque soit la grandeur, la beauté de certains Noël's modernes, l'auteur trouve que pour un grand nombre leur place serait plutôt au théâtre puisqu'ils n'ont de Noël'ique que le nom. Il regrette avec raison l'abandon des Noël's anciens : « Ce serait cependant si bon pour le peuple et pour les pauvres provinciaux d'entendre les Noël's que chantait leur mère il y a quelques années à peine ».

Cet ouvrage sera d'une lecture agréable pour tous ceux qui s'intéressent aux choses d'autrefois et savent goûter les parfums délicieux qui s'en dégagent.

A. L.

ANGLICISMES

ANGLICISMES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Boss</i>	Maitre, patron, chef, chef d'atelier, propriétaire.
Le <i>boss</i> de la boutique.....	Le patron, le propriétaire, le chef d'usine, le chef d'atelier.
Tu n'es pas plus <i>boss</i> que moi.....	Tu n'es pas plus maitre que moi.
<i>Boss</i>	Contre-maitre, chef d'équipe.
<i>Boss</i>	Le plus fort, le plus habile.
Pour courir, c'est lui qui est le <i>boss</i> ; mais pour jouer à la pelote, c'est moi.....	A la course, c'est lui qui est le plus habile, le plus fort ; mais à la balle, c'est moi.
<i>Boss</i>	Bourgeois, gros monsieur.
C'est un gros <i>boss</i>	C'est un riche bourgeois, un gros monsieur.
Faire son <i>boss</i>	Faire le gros monsieur, prendre des faux airs de supériorité, d'importance.
Faire le <i>boss</i>	Vouloir se faire passer pour patron, pour propriétaire, pour un homme riche, important.
<i>Bosser</i>	Conduire, diriger (des travaux, des entreprises).
Quand le maitre est absent, c'est son frère qui <i>bosse</i>	Quand le patron est absent, c'est son frère qui conduit les travaux.
<i>Boster</i>	Conduire, diriger (des travaux, des entreprises).

LE COMITÉ DU BULLETIN

Atlas linguistique de la France, publiés par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr; les deux parties réunies, 22 fr.

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,

MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES

TOURS DE COU,

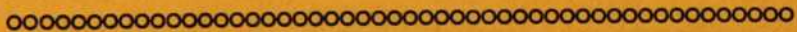
FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



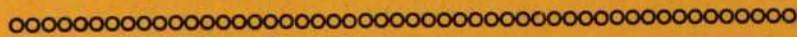
"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS.

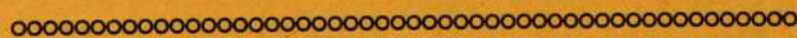


Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la est à lui seul un grand magasin.

— NOS PRIX SONT DES PLUS BAS —



MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ **MEUBLES**
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES



USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ



Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

FEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ : Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

De la société Boulanger & Marcotte, éditeurs-proprétaires de " L'Annuaire des Adresses de Québec & Lévis "

ED. MARCOTTE

IMPRIMEUR

RELIEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

QUÉBEC

TELEPHONE 1290

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 2*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible: car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *B* pour publier le questionnaire sur les mots en *C*.

Les Contemporains. (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 29 octobre: *Vergniaud*; 5 novembre: *Marie-Caroline, reine de Naples*; 12 novembre: *Ferdinand IV*; 19 novembre: *Abbé E. Lelièvre*.

* *

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du N^o de novembre: *La Vocation des Gray*, par Roger Duquet; *Un roi d'Espagne à Paris: L'entrée de Charles-Quint*, par Léon le Grand; *Souvenirs de Léonard de Vinci à Vaprio d'Adda*, par Jacques de Beaufort; *Mondaines et Railleurs*, causerie, par Maurice Durand; *Les soldats morts*, poésie, par Edward Montier; *Action de grâces: Per Vias, La dernière gerbe, Soir de Toussaint*, poésies, par Gaston Portevin; *Les deux voies*, roman; *Les Magasins d'alimentation*, par le vicomte G. D'Avenel; *Noyon la Sainte*, par Auguste Béchet; *Concours de photographies*, par A. P.-D.; *Causerie littéraire: Les Embourbés*, par Gabriel Aubray; *Pages oubliées; Portraits: Edmond Biré; Actualités scientifiques: Flore et faune hivernales*, par A. Acloque.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1^{er} septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les trois premières années du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$3.00; pour les nouveaux membres et les nouveaux abonnés: \$2.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur